

## **PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 MARS 2013**

Présents : Messieurs Bigi, Boumard, Khan, Sauvé, Théberge, Trapeau

Mesdames Cargnello, De Courville Nicol, Lemaire, Young

Excusés : Madame Racicot, Messieurs Debanné, Michelin, Wallingford

Invité : Monsieur Chambrial

*En préambule à la réunion, Mme Holowka et M. Sollier sont invités, à leur demande, en tant que représentants de l'enseignement primaire au C.E, à donner leur point de vue sur la reconduction éventuelle du poste de professeur permanent pour le soutien aux élèves en difficulté d'apprentissage. Ces deux professeurs soutiennent la prolongation du système mis en place il y a deux ans.*

Les membres du conseil posent de nombreuses questions aux intervenants, qui quittent la séance à 20 h 15. Une longue discussion s'ensuit, où M. Bigi a l'occasion de préciser que de toutes manières, une décision ne sera prise que lorsque le C.E aura étudié la question, et éventuellement, fait une recommandation au C.A.

### **1/ Adoption de l'ordre du jour**

M. Théberge annonce que lors du rapport du Trésorier, il demandera aux administrateurs de se prononcer sur le Règlement financier.

Madame Young, de son côté, lors des questions diverses, interviendra au sujet du recyclage, du rapport sur la ventilation, de la circulation devant le lycée, des modalités de paiement des frais de scolarité, et des panneaux solaires.

Proposition de M. Khan, appuyée par Mme De Courville Nicol : « *Que l'ordre du jour soit adopté tel qu'amendé.* »

Proposition adoptée à l'unanimité

### **2/ Adoption du procès-verbal du 23 janvier 2013**

Il convient de modifier une phrase au point 5 : remplacer « Mme Marion, professeur d'Histoire-Géographie »... par « Mme Marion, professeur remplaçante, certifiée d'Histoire- Géographie ».

Proposition de Mme Young, appuyée par M. Théberge : approuvée à l'unanimité moins une abstention.

### **3/ Rapport du Président**

Le Président revient sur la journée de planification stratégique tenue le 26 janvier et en détermine les pistes à approfondir.

### **4/ Appel à candidature d'un poste d'administrateur coopté**

Le processus normal à suivre en cette occasion est de faire parvenir au Secrétaire des noms de personnes prêtes à s'investir dans les travaux du conseil d'administration. Ces candidatures devront être accompagnées d'un court C.V.

### **5/ Rapport du Proviseur**

M. Bigi fait plusieurs annonces au conseil :

- Un cocktail de bienvenue sera offert en l'honneur de Mme Garrec, prochain proviseur, qui sera à Ottawa du 1<sup>er</sup> au 4 mai.
- Le proviseur informe le Conseil de la refonte du système des bourses concernant les élèves de nationalité française scolarisés dans les établissements du réseau (AEFE et MLF). Cette réforme prévoit une enveloppe plus restreinte pour la zone Amérique du Nord.
- Mesdames Pommel (Arts plastiques) et Aguillon (Lettres) ont annoncé leur départ à la retraite.
- Les candidatures de Mme Mirmiran (EPS) et de M. ,,,,,, ( ..... ) ont été choisies par la CCPLA de Montréal, et leurs contrats avec l'AEFE sont en voie d'officialisation.
- Une action sera entreprise pour souligner la semaine des bénévoles, qui aura lieu pendant la période des vacances d'avril.
- Le recyclage va débuter au cafetorium le 2 avril. Dans cette première étape, il s'agira d'un tri sélectif des déchets.
- Madame Antoinette Thomé terminera cette année sa collaboration avec l'institution.

- Madame Tanous (services administratifs) a présenté sa démission. Son poste à mi-temps sera désormais occupé par Mme Lalonde, qui bénéficiera de facto d'un poste à temps plein.

- Le proviseur informe le Conseil d'une décision du tribunal administratif de Paris annulant la délibération de l'AEFE de décembre 2008 instituant une contribution des établissements conventionnés au fonctionnement du réseau (contribution dite des "6%"). Dans la mesure où l'AEFE a soumis une requête en annulation et où la Corporation du Lycée Claudel a signé une entente avec l'AEFE sur cette question, le Conseil convient qu'en l'attente de développements juridiques ultérieurs, il entend poursuivre dans la continuité des engagements réciproques pris. Le proviseur ajoute que cette assurance a d'ailleurs été communiquée à l'AEFE.

## **6/ Rapport du Trésorier.**

M. Chambrial nous fait part des états financiers et M. Théberge nous demande de nous prononcer sur plusieurs contrats :

- Contrat des photocopieuses : proposition de M. Théberge, appuyée par Mme Lemaire : « Prolonger par contrat les services de Pitney-Bowes tels que décrits dans leur soumission ».  
Proposition adoptée à l'unanimité.
- Contrat pour l'entretien ménager : proposition de M. Théberge, appuyée par M. Sauvé : « Prolonger par contrat les services de l'entreprise Nasco pour les trois prochaines années ».  
Proposition adoptée à l'unanimité.
- Contrat pour la bande passante internet : proposition de M. Théberge, appuyée par Mme Cargnello : « Prolonger le contrat de l'entreprise Allstream de trois ans, avec les améliorations apportées à notre bande passante internet, telles que décrites dans leur soumission ».  
Proposition adoptée à l'unanimité.
- Règlement financier : une longue discussion permet aux membres de s'exprimer sur les modifications à apporter éventuellement au texte d'origine.  
Proposition de M. Théberge, appuyée par Mme De Courville Nicol : « adopter les changements intervenus au règlement financier ».  
Proposition adoptée à l'unanimité.

Mme Cargnello se penchera sur la rédaction révisée des « modalités de paiement des frais de scolarité ».

## **7/ Point sur la Fondation**

Mme De Courville Nicol intervient en revenant sur la soirée organisée pour souligner la longue carrière de Mme Gouadec au Lycée Claudel. Cette manifestation a été un franc succès, avec ses 105 invités, malgré les conditions météorologiques très défavorables, et la Fondation a dégagé un bénéfice de 4500 \$.

## **8/ Questions diverses**

- Problèmes de ventilation : un rapport à ce sujet sera remis aux membres sous peu.
- Panneaux solaires : le Président fera le suivi auprès d'entreprise OREC.
- Circulation : Messieurs Bigi et Pilote travaillent de concert sur le sujet et devraient proposer sous peu une solution. En attendant, un Comité de circulation verra le jour très bientôt.

Pour l'analyse d'un dernier point, il est demandé aux membres du personnel, à 23 h 05 de bien vouloir quitter la réunion.

## **9/ Clôture de la séance**

Proposition de Mme Cargnello, appuyée par M. Debanné :« Que la séance soit levée à 23 h 20 »

Adoptée à l'unanimité.

**M. Yawar Khan, Président**

**M. Boumard, Secrétaire**